

Sous-traitance hôtelière

Pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux : SE SYNDIQUER ! SE MOBILISER !

Depuis le printemps 2014, la CNT Solidarité Ouvrière a implanté plusieurs sections syndicales chez des sociétés sous-traitants le nettoyage des hôtels marseillais (Française de Service, Global Facility Service puis STN ; ONET Services, Primium, Acqua...).

Après plusieurs mobilisations et grèves, nos sections syndicales ont obtenu pour tous les salariés des sites concernés des améliorations importantes des conditions de travail et de rémunération.

Site du Golden Tulip Villa Massalia (certains points ont été aussi appliqués à l'Intercontinental*) :

- Annulation de procédures de licenciement et annulation de courriers disciplinaires ;
- Revalorisation des mensualisations des contrats à temps partiels ;
- Rappel de salaires sur la base du contre-pointage effectué par les salariés ; Rappel de salaires concernant les heures complémentaires impayées ;
- Renouvellement du matériel de pointage avec remise d'un relevé hebdomadaire des heures travaillées aux salariés ;
- Revalorisation de la qualification (passage à AQS2 dans la grille de la convention de la propreté) ;
- Prime de panier à 4€/jour ;
- Plannings de travail remis sept jours à l'avance ; deux jours de repos consécutifs/semaine ;
- Suppression de la clause de mobilité ;
- Respect intégral des droits syndicaux et la fin des discriminations ;
- Mise en place progressive du 13^e mois.

*Protocole signé avec GFS le 01er février 2015 (pour le Villa Massalia et l'Intercontinental), protocole signé avec STN le 11 septembre 2015 et le 04 avril 2016 (pour le Villa Massalia).

Site de l'Adagio Vieux-port* :

**Réemploi en CDI par ONET SERVICE de deux salariées auparavant en CDD / Intérim ;
Amélioration du système de pointage pour une rémunération de toutes les heures effectuées avec la régularisation du passif ;
Prise en compte du temps d'habillage et de déshabillage dans le temps de travail ;
Revalorisation des mensualisations des contrats à temps partiels.**

*Protocole signé avec ONET SERVICE le 01er décembre 2015.



Par son action juridique, le syndicat a aussi permis à de faire respecter le droit du travail pour de nombreux salariés.

Ce qui a été possible sur ces sites est possible ailleurs ! Salaires, conditions de travail... Nous pouvons gagner plus en nous regroupant syndicalement et en nous mobilisant !

Unis nous pouvons mettre fin à la sous-traitance et reconstituer les communautés de travail !

Pour nous contacter :

N° de téléphone : 06.47.39.72.00 / contact13@cnt-so.org

Permanences syndicales : lundi de 16h à 18h et mercredi de 14h à 17h.

Notre juriste reçoit sur RDV du lundi au vendredi. Pour prendre RDV : 04.91.35.06.56

CNT-Solidarité Ouvrière 13 : 12 rue de l'Évêché, 13002 - Marseille (Métro/Tramway > Arrêt La Joliette)

**SEULE L'ACTION PAIE !
REJOIGNEZ LE SYNDICAT CNT SOLIDARITÉ OUVRIÈRE !**